FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015-2016

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.

COORDINATION

Mbassa Diop

RÉDACTION

Marie-Josée Rivard
Stéphanie Therrien

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie Auger

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Maude Lalancette
Manon Paré
Louise Williams

PHOTOGRAPHIES

Clément Allard
Patrick Lachance MCE
Renaud Philippe
Roch Théroux
Les boursiers 2015-2016

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal – 2016
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-77296-5

Québec, le 3 novembre 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous soumets le rapport d'activité 2015-2016 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. À la lecture de ce document, vous constaterez que cette dernière année a été effervescente.

En effet, grâce à notre collaboration avec l'Assemblée nationale et le Directeur général des élections, un nouveau modèle de conseil d'élèves a vu le jour : *Vox populi : ta démocratie à l'école!* L'offre de service, le matériel et les formations ont été entièrement revus afin de mieux répondre aux besoins des écoles primaires et secondaires du Québec.

Toujours soucieuse de réaliser sa mission de permettre à de jeunes diplômés universitaires de vivre l'expérience parlementaire, la Fondation a accueilli, en septembre 2015, une nouvelle cohorte de cinq boursiers stagiaires. Conciliant les jumelages avec les députés, l'accueil d'autres boursiers, une mission exploratoire à l'étranger, la participation aux différentes activités éducatives de l'Assemblée nationale et la rédaction d'un mémoire, ils ont vécu une expérience des plus captivantes.

Par ailleurs, la majorité des ententes avec nos partenaires financiers est venue à échéance cette année. Un effort important a été consacré à la définition de notre plan de visibilité de même qu'à la recherche philanthropique. Les démarches se poursuivent.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière de la Fondation,

Isabelle Giguère

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Fondation 5

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2016 6

Programme de stages parlementaires 7

Promotion 13

Vox populi : ta démocratie à l'école! 14

Prix de la Fondation 16

Rapport de la direction 19

Rapport de l'auditeur indépendant 21

États financiers 23

À PROPOS DE LA FONDATION

AUGMENTER, AMÉLIORER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis sa mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

Elle réalise son devoir en offrant annuellement cinq stages parlementaires à l'Assemblée nationale d'une durée de dix mois. Ces stages, destinés aux étudiants universitaires ayant terminé leurs études de premier cycle, sont assortis de cinq bourses d'excellence de 21 000 $ chacune. Au cours des années, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

De plus, la Fondation soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise sur pied de leur conseil d'élèves et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue également l'apport financier de partenaires prestigieux sans qui elle ne saurait si bien s'acquitter de sa mission.

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ses partenaires et les remercie de leur soutien à la réalisation de sa mission.

Jean-Charles Bonenfant
(1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

En 2015-2016, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

Desjardins
La Fondation

QUÉBECOR

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
DFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWIJ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Éducation et Enseignement supérieur
Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2016

Président de la Fondation

JACQUES CHAGNON
Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente de la Fondation

MARYSE GAUDREAULT
Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière de la Fondation

ISABELLE GIGUÈRE
Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Administrateurs

MARCEL BLANCHET
Directeur général des élections retraité

EUGÉNIE BROUILLET
Doyenne
Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET
Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN
Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS
Président et chef de la direction retraité
Mouvement Desjardins

JEAN-PIERRE LAGUEUX
Enseignant
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

SIASIA MOREL
Boursier stagiaire 2005-2006

MARIE-CLAUDE NICHOLS
Députée de Vaudreuil

SYLVAIN ROY
Député de Bonaventure

ANDRÉ SPÉNARD
Député de Beauce-Nord

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

La Fondation offre annuellement cinq stages parlementaires assortis de cinq bourses d'excellence d'une valeur de 21 000 $ chacune. Les boursiers stagiaires, sélectionnés à la suite d'un appel de candidatures rigoureux, ont le privilège d'observer de près le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de participer activement à la vie parlementaire.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2015-2016

ALI MURTADAH AL-SALEH

Fier résident de Montréal, **Ali** est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en relations internationales de la London School of Economics. Il s'intéresse principalement aux questions de sécurité et à la politique étrangère américaine au Moyen-Orient. En 2013, **Ali** a fait un programme d'échanges universitaire, d'une durée d'un an, à l'Université de Leeds au Royaume-Uni. Quadrilingue (français, anglais, arabe et farsi), il a étudié l'espagnol à Londres. À l'Université de Montréal, **Ali** a collaboré avec deux de ses professeurs à une recherche sur le vote législatif en France depuis l'instauration de la Cinquième République. Son intérêt pour la politique au Québec et au Canada l'a amené à organiser plusieurs conférences à l'Université de Montréal, données par des élus de divers partis politiques provinciaux et fédéraux. Il souhaitait, à travers son engagement, favoriser un dialogue entre les élus et la communauté universitaire. De plus, il s'est consacré, en 2010, au travail humanitaire alors qu'il a organisé avec ses collègues un projet visant à installer des réservoirs et des systèmes de filtration d'eau auprès de communautés indigènes au Panama. **Ali** contribue occasionnellement, à titre de blogueur, au *Huffington Post* Québec, sur des sujets de politique québécoise et internationale. Passionné de soccer, il a été capitaine de l'équipe des relations internationales de son université. En tant que stagiaire à l'Assemblée nationale, **Ali** souhaite approfondir ses connaissances sur la vie parlementaire ainsi que sur les relations internationales du Québec.

JOËLLE BOUCHER-KIROUAC

Originaire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, **Joëlle** est titulaire d'un baccalauréat intégré en études internationales et en langues modernes de l'Université Laval. Son champ d'études étant le développement international et l'espagnol, elle a effectué, en 2012, un stage d'initiation à la coopération internationale au Nicaragua et a participé, en 2013, à une session d'études à la *Universidad del Salvador* dans la capitale argentine. Après l'obtention de sa maîtrise à l'Institut québécois des hautes études internationales, **Joëlle** souhaite travailler en diplomatie. Ses travaux de recherche de deuxième cycle portent sur les questions de sécurité nationale, notamment le processus de sécurisation de l'immigration en Espagne à la fin du XX^{e} siècle. Lors de sa deuxième participation à la Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE), **Joëlle** a occupé « le prestigieux poste » de rapporteur à la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. De manière plus personnelle, Joëlle s'implique activement dans son milieu communautaire. Elle a à cœur le développement des personnes et des projets auxquels elle croit. Elle donne des cours de gymnastique au Club Aérogym depuis dix ans et s'est investie dans différents paliers de gouvernance étudiante de l'Université Laval. En tant que stagiaire à l'Assemblée nationale, **Joëlle** souhaite découvrir les rouages de la politique québécoise, devenir une citoyenne engagée et contribuer au monde de demain.

Les boursiers à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Photographe: Roch Théroux

SOPHIE J.-CARMA

Originaire de la ville de Québec, **Sophie** est titulaire d'un baccalauréat ainsi que d'une maîtrise en économique de l'Université Laval. Récipiendaire de la bourse CREATE-Gaz Métro, elle s'est spécialisée dans les domaines de l'énergie et des ressources naturelles durant ses études de deuxième cycle. Elle s'intéresse particulièrement au développement du marché des véhicules au gaz naturel. Sa bourse lui a permis de réaliser deux stages d'été au sein de l'équipe de l'efficacité énergétique de Gaz Métro à Montréal. **Sophie** a travaillé, entre autres, à la rentabilité des programmes d'efficacité énergétique de l'entreprise. À l'automne 2014, elle a été auxiliaire de recherche au Département d'économique dans le cadre d'une étude sur l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Ce travail l'a menée à analyser les impacts de l'industrie du gaz de schiste sur l'économie du Dakota du Nord. Tout au long de sa maîtrise, elle s'est impliquée comme vice-présidente aux finances au sein de l'Association des étudiant(e)s en économie des cycles supérieurs de l'Université Laval. **Sophie** se passionne pour les questions liées à l'énergie, à l'environnement, aux politiques publiques et à l'économie internationale. Au cours de son stage à l'Assemblée nationale, elle souhaite découvrir le travail de député, parfaire ses connaissances sur les structures politiques et mieux comprendre le processus de consultation auprès de la population. Elle aspire à devenir une citoyenne mieux informée, mais surtout à être une économiste des plus polyvalentes.

KATÉRI LALANCETTE

Fière Abitibienne, **Katéri** est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université Laval. Elle y poursuit actuellement ses études au deuxième cycle et axe ses recherches sur la contestation des résultats électoraux au Québec, au XIX[e] siècle. Elle a été notamment récipiendaire des bourses de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FRQSC) et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Dans le cadre de ses études, elle a participé au Programme des pages de l'Assemblée nationale du Québec et a fait un stage de six mois à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Paris. Entre 2012 et 2014, à titre d'employée étudiante au Service de la recherche de l'Assemblée nationale du Québec, elle a rédigé de nombreux articles pour l'*Encyclopédie du parlementarisme québécois*. Depuis 2013, **Katéri** est auxiliaire d'enseignement au Département des sciences historiques de l'Université Laval. Au cours de ses études supérieures, elle a, entre autres, été coresponsable du comité étudiant et membre du comité organisateur et scientifique du 67[e] congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française ainsi que membre du comité étudiant du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Elle est aussi animatrice à *3600 secondes d'histoire* (CHYZ 94,3). Passionnée par le monde politique et parlementaire, **Katéri** considère le stage Jean-Charles-Bonenfant comme une suite logique de son parcours scolaire et professionnel. Pour elle, il s'agit d'une occasion en or de découvrir la vie parlementaire de l'intérieur et le travail quotidien du député, tant au parlement que dans sa circonscription.

JULIEN MCDONALD-GUIMOND

Julien est titulaire d'un baccalauréat en sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal. Tout au long de ses études, il a manifesté un intérêt envers les sciences politiques, notamment en ce qui a trait aux politiques publiques et aux modes de scrutin. Récipiendaire d'une bourse à la mobilité, **Julien** a eu le privilège d'étudier pendant une session à la University of Exeter en Angleterre. Grandement engagé dans la vie étudiante, il a occupé le poste de vice-président aux affaires académiques pour l'Association des étudiants en sciences économiques et a été rédacteur et correcteur pour le journal *Horizons Économiques* de l'UQAM. Dans le cadre de ses fonctions, **Julien** a pu siéger au comité de programme de même qu'au sous-comité d'évaluation du baccalauréat en économique. Ces activités lui ont valu les bourses d'implication de l'École des sciences de la gestion et du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) en l'honneur de Laurie Girouard. Il a aussi participé à la mise sur pied du Mouvement étudiant québécois pour un enseignement pluraliste de l'économie et a présenté à ce sujet un article à la conférence annuelle de l'Association canadienne d'économie à Toronto. Au cours de son stage à l'Assemblée nationale, **Julien** souhaite découvrir le contexte institutionnel derrière les politiques du gouvernement ainsi que les interactions entre les différents acteurs de l'appareil politique québécois.

CONNAISSANCE DE L'INSTITUTION

Dès leur arrivée, en septembre, les boursiers stagiaires assistent à des rencontres sur le fonctionnement de l'institution. Ces rencontres ont pour but de leur apprendre les rudiments de la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. À cet effet, ils s'entretiennent avec différents personnages clés de la démocratie québécoise, dont le président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le secrétaire général. En outre, ils visitent différentes unités administratives et discutent avec le président de la Tribune de la presse.

Chaque année, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbyisme, accueillent les boursiers stagiaires et leur font découvrir leur travail. C'est une belle opportunité pour les stagiaires Bonenfant d'enrichir leurs connaissances sur ces institutions.

Les résultats de ces rencontres sont notamment d'amener les boursiers stagiaires à mieux comprendre la structure et le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils atteignent ainsi un niveau de compétence encore plus élevé.

LES JUMELAGES

Au cours du stage, les boursiers stagiaires sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition. Ils deviennent alors des collaborateurs pour les députés avec lesquels ils sont associés et remplissent différents mandats pour eux. Ils participent, entre autres, à des réunions de travail, accompagnent les députés dans des rencontres, appuient le travail en circonscription, collaborent au travail législatif en commission parlementaire. Ils sont également appelés à faire de la recherche ou encore à rédiger des allocutions. Les tâches qu'on leur confie sont variées et permettent à ces jeunes professionnels de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir les différents rôles des élus québécois.

Les boursiers en compagnie de la vice-présidente de la Fondation, M^me^ Maryse Gaudreault, et des députés Alexandre Cloutier, Marc H. Plante, Stéphane Bergeron, François Bonnardel et Guy Bourgeois.

Photographe : Clément Allard

Les boursiers stagiaires 2015-2016 ont profité pleinement de cette expérience et n'ont pas ménagé les heures de travail, afin de bénéficier de toutes les opportunités offertes par les parlementaires avec lesquels ils étaient jumelés.

En 2015-2016, les boursiers stagiaires ont été accueillis par les élus suivants :

Stéphane Bergeron, député de Verchères (PQ)

David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee (PLQ)

François Bonnardel, député de Granby (CAQ)

Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est (PLQ)

Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean (PQ)

Marc H. Plante, député de Maskinongé (PLQ)

Saul Polo, député de Laval-des-Rapides (PLQ)

Mathieu Traversy, député de Terrebonne (PQ)

LES MISSIONS EXPLORATOIRES

Le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, entouré des boursiers et de leurs homologues.

Photographe : Partick Lachance MCE

Parallèlement à leur travail parlementaire, les boursiers stagiaires ont eu à organiser des missions exploratoires à Ottawa et à Toronto en plus de recevoir leurs homologues.

Les stagiaires d'Ottawa et ceux de Toronto ont été accueillis à l'Assemblée nationale du 5 au 9 octobre 2015 et du 1er au 2 décembre 2015. Par ailleurs, les boursiers Bonenfant se sont rendus à la Chambre des communes d'Ottawa, du 16 au 20 mai 2016, et ont visité leurs collègues de l'Ontario, du 2 au 5 mai 2016. Ces échanges sont l'occasion de connaître une réalité parlementaire différente et de débattre d'enjeux politiques actuels. Ce sont des moments forts du stage et riches en apprentissages.

De plus, les boursiers organisent annuellement un voyage d'études à l'étranger afin d'explorer le parlementarisme d'un autre pays. Ils choisissent préalablement une destination, déterminent les objectifs de la mission, établissent un budget prévisionnel et soumettent leur projet pour autorisation aux autorités de la Fondation. Lorsque leur projet est accepté, ils organisent eux-mêmes le séjour et, au retour, rédigent un rapport. Un bon esprit d'équipe est essentiel à la réussite de la mission.

Dans une perspective comparative, les boursiers stagiaires 2015-2016 ont décidé de se rendre en Allemagne et à Bruxelles. Le choix de leur destination a été guidé notamment « par le parlementarisme rationalisé de la République fédérale d'Allemagne, qui se veut une vitrine pour l'ensemble des démocraties libérales modernes »[1].

Les boursiers concluent à propos de leur mission en Allemagne :

« Malgré les nombreuses ressemblances entre nos deux systèmes, reproduire le modèle allemand au Québec serait probablement très difficile. Des différences culturelles et politiques fondamentales entre le Québec et l'Allemagne – les relations entre les femmes et les hommes, la culture du compromis très présente en Allemagne et la forte centralisation du système politique canadien – créent des barrières imposantes quant à l'importation parfaite du modèle politique germanique dans notre province. Il n'en demeure pas moins que certaines bonnes pratiques pourraient possiblement être mises en place au Québec »[2].

Les boursiers lors de leur voyage d'études en Allemagne.

Photo personnelle des boursiers

[1] Rapport de mission 2015-2016, p.9.
[2] Idem, p.84.

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Outre les activités précédentes, les boursiers stagiaires appuient la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil lors des simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

PARLEMENT ÉCOLIER

PARLEMENT DES JEUNES

TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES

FORUM ÉTUDIANT

L'ESSAI

Au cours de leur stage, les boursiers doivent rédiger un essai sur un sujet lié au parlementarisme touchant les institutions parlementaires et la démocratie. Il s'agit d'une tâche importante qui représente une contribution substantielle à l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant.

Pour ce faire, ils comptent sur la supervision d'un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale. Des ateliers structurés sont organisés pour leur permettre d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ils profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres. Des rencontres privées sont également offertes.

À la fin de l'année, les boursiers présentent leur essai à un comité de lecture qui commente et évalue leurs travaux. Les essais des boursiers sont d'une grande rigueur. C'est avec beaucoup de fierté que la Fondation les rend disponibles sur son site Internet lorsque toutes les conditions imposées par le comité de lecture sont remplies.

TITRE DES ESSAIS 2015-2016

BOUCHER-KIROUAC, Joëlle	*Le député ambassadeur : rôle et apport des parlementaires québécois dans la politique étrangère du Québec*
J.- BARMA, Sophie	*Un directeur parlementaire du budget pour le Québec ou comment crédibiliser le débat*
LALANCETTE, Katéri	*« Que la chambre déclare ladite élection nulle et non avenue » Analyse des pétitions contestant les résultats d'élections au Québec (1841-1874)*
McDONALD-GUIMOND, Julien	*La face cachée du travail de député : étude des implications de faire le saut en politique*

PROMOTION

Chaque année, la Fondation investit dans la promotion de son Programme de stages auprès des universités québécoises. La distribution d'affiches et de dépliants dans les universités, la participation à différents salons et congrès de même que l'utilisation des médias sociaux constituent les principaux moyens de promotion.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION 2015-2016

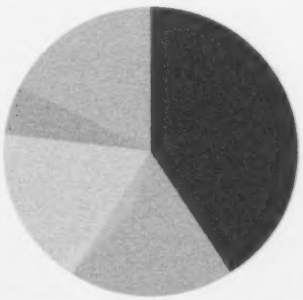

PROVENANCE DES CANDIDATURES

- Université Laval
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill
- Autres

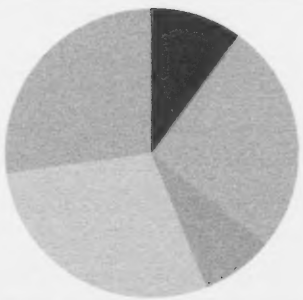

MODES D'INFORMATION DU PROGRAMME

- Affiches et dépliants
- Amis
- Présentation à l'université
- Site Internet de l'université
- Autres

La plupart des candidats ayant postulé cette année, soit 22 %, étudient la science politique et 18 %, les relations internationales. Les principaux domaines d'études des candidats sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

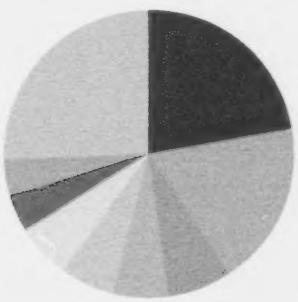

DOMAINES D'ÉTUDES

- Science politique
- Relations Internationales
- Gestion
- Histoire
- Droit
- Communication/Journalisme
- Éducation / Enseignement
- Affaires publiques
- Autres

LE PROCESSUS DE PRÉSÉLECTION ET DE SÉLECTION

Dix-neuf candidats ont été présélectionnés et invités à se soumettre à l'entrevue et à l'examen écrit. Des 19 candidats rencontrés, 5 ont été choisis et ces derniers ont accepté le stage avec empressement.

VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

LE PROGRAMME

Fruit d'une entente de collaboration intervenue entre l'Assemblée nationale, le Directeur général des élections du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme *Vox populi* a pris son envol en septembre 2015.

L'accueil du programme, au sein de la communauté scolaire, est phénoménal. Après une première année d'activité, le programme *Vox populi : ta démocratie à l'école!* a obtenu l'adhésion de **227 écoles** de niveaux primaire et secondaire de partout au Québec, ce qui représente **3 926 membres** de conseils d'élèves.

Les deux formateurs *Vox populi* ont dispensé **95 formations** dans les établissements scolaires. Ils se sont rendus un peu partout au Québec : de L'Isle-aux-Allumettes à Bonaventure, de Québec à Sept-Îles, de Wemotaci à Sherbrooke. Le programme témoigne d'une préoccupation importante de rendre accessible la formation aux conseils d'élèves de toutes les régions, même les plus éloignées. Des établissements scolaires de toutes les régions administratives adhèrent au programme et des écoles de **121 villes** différentes ont reçu la formation. Au total, **1 381 jeunes** élus ont été formés dans le cadre du programme, cette année. *Vox populi* bénéficie d'une diversité culturelle riche et inspirante.

FORMATIONS OFFERTES		
	Nombre de formations	**Nombre de participants**
Écoles primaires	36	404
Écoles secondaires	53	968
Accompagnateurs (primaire et secondaire)	6	9
Sous-total	**95 (dans 89 écoles)**	**1 381**
ÉCOLES INSCRITES SANS LA FORMATION		
	Nombre d'écoles	**Nombre de participants**
Écoles primaires	83	1 317
Écoles secondaires	50	1 013
Écoles offrant primaire et secondaire	5	215
Sous-total	**138**	**2 545**
Total	**227 écoles 95 formations**	**3 926 participants au programme**

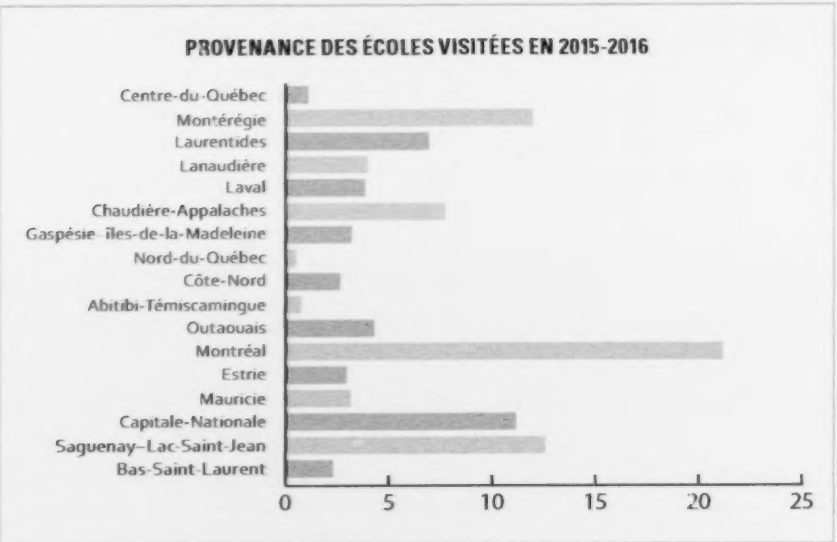

Non seulement le nombre d'adhésions est important, mais la satisfaction de la clientèle mérite d'être soulignée. En effet, les questionnaires d'évaluation remplis par les élèves et par les accompagnateurs révèlent, pour chacun des points évalués (tels que la pertinence, la clarté, les notions apprises), un taux de satisfaction de plus de 95 %.

ACTIVITÉ RÉCOMPENSE

Le 27 mai 2016, six conseils d'élèves d'écoles adhérant à *Vox populi* ont été récompensés pour leur travail remarquable. Des représentants de trois écoles primaires et de trois écoles secondaires ont été reçus à l'hôtel du Parlement par la vice-présidente de l'Assemblée nationale et de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, M^me^ Maryse Gaudreault, et par le directeur général des élections du Québec, M. Pierre Reid.

Écoles primaires	Projets
École Bourgeoys-Champagnat (Longueuil)	*Soirée cinéma*
École Wahta' (Wendake)	*La foire des différences*
École Sainte-Martine (Sainte-Martine)	*Semons des semeurs en 2016*
Écoles secondaires	**Projets**
École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (Outremont)	*Café Crok'Dedans*
Académie Ste-Thérèse (Sainte-Thérèse)	*Compostage : la porte est ouverte pour une école verte*
École Saint-Luc (Montréal)	*Semaine du civisme*

Une plaque commémorative et une bourse de 500 $ leur ont été remises pour souligner leur implication exceptionnelle.

Mme Maryse Gaudreault et M. Pierre Reid entourés des récipiendaires et des formateurs du programme Vox populi.

Photographe : Roch Théroux

PRIX DE LA FONDATION

Cette année encore, la Fondation a remis, avec le soutien de ses partenaires, plusieurs bourses au mérite. Cette reconnaissance est accordée aux participants qui se distinguent lors des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et lors de la remise des Prix du livre politique.

Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou par leur réalisation. Le tableau ci-contre décrit la répartition de ces bourses.

Remise de prix lors du Parlement des jeunes par M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale.

Photographe : Roch Théroux

ACTIVITÉS	MONTANT
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2016) Le Forum étudiant est une simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	**600 $**
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2016) Le Parlement des jeunes est une simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3e et 4e secondaire.	**500 $**
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2016) Ce jeu-questionnaire s'adresse aux élèves de 4e et 5e secondaire ainsi qu'aux étudiants du collégial.	**6 400 $**
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2016) Cette simulation parlementaire est destinée aux élèves de 6e année du primaire.	**300 $**
***VOX POPULI* (MAI 2016)** Programme développé pour les écoles primaires et secondaires du Québec.	**1 500 $**
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2016) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteurs d'ouvrages politiques choisis au préalable par des jurys.	**14 500 $**
	23 800 $

Au total, la somme de 23 800 $ a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.

De gauche à droite : dans la catégorie Mémoires de maîtrise – M. Jean-Philippe Carlos (finaliste), Mme Lauréanne Daneau (lauréate), M. François Gendron, vice-président, Mme Marilaine Pinard-Dostie (finaliste), M. Robert Comeau, président du jury des Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Photographe : Clément Allard

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,

Maryse Gaudreault

Maryse Gaudreault
Québec, le 23 novembre 2016

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU QUÉBEC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
PRODUITS		
Contributions	174 737 $	213 670 $
Activités pédagogiques	36 295	36 540
Revenu d'intérêts	5 078	2 842
	216 110	253 052
CHARGES		
Bourses	126 300	117 425
Vox populi : Ta démocratie à l'école ! (note 7)	13 557	21 045
Déplacement des stagiaires	21 896	21 972
Télécommunications	2 126	1 942
Frais d'accueil	2 267	2 438
Activités pédagogiques	2 082	800
Assurances	1 326	1 283
Amortissement de l'équipement	389	1 396
Frais de gestion	412	541
Mauvaises créances	255	-
	170 610	168 842
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	45 500	84 210
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	515 742	431 532
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	561 242 $	515 742 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2016

	2016	2015
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	296 919 $	253 389 $
Créances (note 3)	12 844	51 616
Charges payées d'avance	837	2 047
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 4)	10 144	10 020
	320 744	317 072
PLACEMENTS (note 4)	256 699	240 595
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	389
	577 443	558 056
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	2 579	3 692
Apports reportés (note 6)	13 622	38 622
	16 201	42 314
ACTIF NET	561 242	515 742
	577 443 $	558 056 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maryse Gaudreault
Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	45 500 $	84 210 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	389	1 396
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(3 603)	(615)
Virement des apports reportés (note 6)	(65 000)	(65 000)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	78 869	38 892
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	56 155	58 883
ACTIVITÉ DE PLACEMENT		
Acquisition de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	(12 625)	(250 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS	43 530	(191 117)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	253 389	444 506
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	296 919 $	253 389 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	104 219 $	49 539 $
Épargne et placement, 0,75 % (30 juin 2015 : 0,65 %)	154 755	153 712
Placement de portefeuille	37 945	50 138
	296 919 $	253 389 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation a été reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, ch.1 (5e suppl.)) et elle est par conséquent admissible à l'exemption des impôts (fédéral et provincial) prévue pour ces organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à recevoir) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements à long terme sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de salaires, de loyers et de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers. L'Assemblée ne peut estimer la juste valeur de ces fournitures et de ces services au prix d'un effort raisonnable.

De plus, la Fondation, par le biais de certaines ententes de contributions, doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Lorsque la conjoncture indique que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

3. CRÉANCES

	2016	2015
Contributions à recevoir	8 428 $	49 211 $
Autres débiteurs	-	255
Débiteur - Directeur général des élections du Québec	2 556	-
Taxes à la consommation	1 860	2 150
	12 844 $	51 616 $

4. PLACEMENTS

Au 30 juin 2016, les placements détenus jusqu'à l'échéance se détaillent comme suit :

	2016	2015
Obligation d'épargne, 1,10%, échéant le 31 mai 2025	50 597 $	50 045 $
Obligations à taux fixe, 1,20% à 2,8%, échéant par tranche de 10 000 $ du 20 avril 2017 au 20 avril 2026 (30 juin 2015 : 1,05% à 2,8% échéant par tranche de 10 000 $ du 21 avril 2016 au 21 avril 2025)	102 293	100 366
Obligations à taux progressif variant de 1,20% à 1,25%, échéant le 21 avril 2025 et le 20 avril 2026	113 953	100 204
	266 843	250 615
Portion échéant au cours du prochain exercice	10 144	10 020
	256 699 $	240 595 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016	2015
Équipement		
Coût	9 582 $	9 582 $
Amortissement cumulé	9 582	9 193
	- $	389 $

Au cours des exercices 2016 et 2015, aucun actif n'a été radié.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2016	2015
Solde au début	38 622 $	38 622 $
Montant reçu	40 000	65 000
Virement des apports reportés	(65 000)	(65 000)
Solde à la fin	13 622 $	38 622 $

Se détaillant comme suit :

	2016	2015
Commission de la capitale nationale du Québec	10 417 $	10 417 $
Fondation Desjardins	-	25 000
Québecor	3 205	3 205
	13 622 $	38 622 $

7. VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre le Directeur général des élections du Québec et l'Assemblée nationale. L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveau primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière est déterminée conjointement entre la Fondation et l'Assemblée nationale.

En juillet 2015, le programme *Vox populi : Ta démocratie à l'école !* a été mis en place. Il remplace les Parlements au primaire et au secondaire.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

8. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2016		2015	
Créances	38 772	$	(28 081)	$
Charges payées d'avance	1 210		(1 253)	
Charges à payer	(1 113)		3 226	
Apports reportés	40 000		65 000	
	78 869	$	38 892	$

9. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2016, des revenus de 9 732 $ ont été reçus (49 171 $ en 2015).

10. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités du gouvernement :

RÉSULTATS	2016		2015	
PRODUITS				
Contributions	125 000	$	124 499	$
Activités pédagogiques	25 605		26 815	
	150 605	$	151 314	$
CHARGES				
Bourses	600	$	400	$
Déplacement des stagiaires	-		119	
Vox populi : Ta démocratie à l'école !	3 683		3 700	
Frais d'accueil	1 456		1 833	
Télécommunications	2 126		1 942	
Frais de gestion	364		334	
	8 229	$	8 328	$

10. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT (SUITE)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2016	2015
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 945 $	50 138 $
Créances	12 416	2 150
Placements	266 843	250 615
	317 204 $	302 903 $
PASSIF À COURT TERME		
Charges à payer	1 854 $	182 $
Apports reportés	10 417	10 417
	12 271 $	10 599 $

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à la juste valeur. Les entités du gouvernement avec qui la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Directeur général des élections du Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Elles se règlent à l'intérieur d'un délai habituel de 30 jours.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2016

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

L'échéance estimative des charges à payer se détaille comme suit : 2 579 $ (3 692 $ en 2015) est à payer dans moins de 90 jours.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible car l'instrument financier est encaissable dans les délais de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 190 $ dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres instruments financiers, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les encaisser à l'échéance.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2016.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2016

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

Desjardins
La Fondation

QUÉBECOR

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70484
Télécopieur : 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages